



Réunion du 26 Mai 2026 au siège du District de Football de la Haute-Vienne.

PV N. 40

PRÉSIDENT DE SEANCE : ALEXANDRE VOISIN

PRÉSENTS : JEAN-LOU WEBER, ISABELLE BERSOUX, OLIVIER FRACHET, NICOLAS SAUVANAUD

ABSENTS EXCUSÉS : KILIAN AUTIER, TIMOTHEE JOHNSON

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.
Ce délai est réduit à 2 jours francs pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des 4 dernières rencontres de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la F.F.F.

**La commission rappelle à toutes les équipes que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour vos feuilles de matchs ainsi que la mise en place du carton vert attitude. Seuls les joueurs avec des licences valides sont autorisés à figurer sur la feuille de match et donc à participer aux rencontres de championnat.
La commission rappelle également que les frais d'arbitrage sont prélevés automatiquement et que vous ne devez donc pas régler les frais d'arbitrage directement à l'arbitre.**

.....
La commission rappelle que les changements de date, lieu et heure des rencontres doivent obligatoirement être effectués via FOOTCLUBS au minimum 5 jours avant la rencontre.

La commission des jeunes, dans un impératif de bonne administration des compétitions, est souveraine pour imposer l'inversion automatique d'une rencontre ALLER en cas d'arrêtés municipaux.

Règle de bonne conduite : Dans le cadre d'un forfait survenant le week-end, il est rappelé que le club doit mettre en copie du mail adressé au District, le club adverse et contacter la commission d'arbitrage au 06 24 69 13 84.

Catégorie U15

- **Match N.55162660 du 23/05/2026 à 15h entre ENT. ASSJ RSC et ROCHECHOUART O.C 15 (D2, poule C)**

Prévu initialement le 23/05/2026 à 15h au stade JEAN-LOUIS POMMIÉS à SAINT-JUST LE MARTEL, et suite au forfait du club de ROCHECHOUART, la commission enregistre le résultat suivant :

ENT. ASSJ RSC : 3 buts ; 3 points – ROCHECHOUART O.C : 0 but ; -1 point

Le club de ROCHECHOUART sera débité d'un montant de 150 € dans les trois dernières journées (selon relevé de droit financier).

- **Match N.55128809 du 23/05/2026 à 15h entre SAINT-LEONARD DE NOBLAT 2 et EYMOUTIERS A.S 1**

Le club US ST LEONARD DE NOBLAT n'ayant pas fourni la feuille de match en version dématérialisée de la rencontre pré-citée et sans rapport de dysfonctionnement, sera débité d'un montant de 20 € pour feuille de match non informatisée (selon relevé de droit financier).

- **Match N.55128012 du 09/05/2026 entre BOISSEUIL 87 F.C et VERNEUIL S/VIENNE (D1, poule unique)**

La commission prend acte du procès-verbal de la commission de discipline en date du 20/05/2026.

- **Classement des U15D1- Saison 2025-2026**

PI	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	ISLE JA 2	48	18	15	3	0	0	78	15	0	63
2	RILHAC RANCON CA	41	18	13	2	3	0	84	23	0	61
3	ST LEONARD DE NOBLAT	38	18	12	2	4	0	62	24	0	38
4	ST JUNIEN AS	37	18	10	7	1	0	55	17	0	38
5	VERNEUIL S/VIENNE SC	27	18	8	3	7	0	38	43	0	-5
6	OFC FOOTSDUD ESLCL	15	18	4	3	11	0	48	86	0	-38
7	BOISSEUIL 87 FC	14	18	4	4	8	2	29	54	0	-25
8	GJ BESSINES ANF 87	12	18	4	1	12	1	20	54	0	-34
9	COUZEIX CHAPTELAT US	10	18	3	1	14	0	22	59	0	-37
10	ENT. NANT COMP	10	18	3	2	12	1	20	81	0	-61

(Sous réserve des procédures en cours ou à venir)

Champion U15 D1 : JA ISLE 2

Accède en U16 Régional 2 : JA ISLE 2

Catégorie U17

- **Classement des U17D1- Saison 2025-2026**

PI	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	GJ PANAZOL VIGENAL	39	14	13	0	1	0	68	16	0	52
2	BEAUNE LES MINES US	32	14	10	2	2	0	48	30	0	18
3	ISLE JA 2	23	14	7	2	5	0	37	19	0	18
4	VERNEUIL S/VIENNE SC 2	19	14	6	1	7	0	24	29	0	-5
5	LE PALAIS SUR VIENNE	18	14	5	3	6	0	23	31	0	-8
6	LIMOGES LAFARGE JS	14	14	4	3	7	0	25	34	1	-9
7	ENT.AIXE/ST PRIEST	9	14	3	0	11	0	14	48	0	-34
8	RILHAC RANCON CA	4	14	1	3	9	1	15	47	1	-32

(Sous réserve des procédures en cours ou à venir)

Champion U17 D1 : GJ PANAZOL VIGENAL

FINALES DES COUPES U15- CONSOLANTE U15- U17- CONSOLANTE U17

- Le District de Football de la Haute-Vienne informe l'ensemble des clubs que les finales départementales se dérouleront **le dimanche 31 mai 2026 au Stade Roger Couderc à Feytiat (87220)**, selon le programme suivant :
- ✓ **Finale consolante U15** à 13h15 opposant ENT.ASSJ RSC contre RILHAC-RANCON C.A (Annexe)
- ✓ **Finale Coupe U15** à 14h15 opposant AURENCE-ROUSSILLON F contre ENT. LANDOUGE-AURENCE (Terrain principal)
- ✓ **Finale consolante U17** à 17h10 opposant GJ PANAZOL VIGENAL contre BEAUNE LES MINES U.S (Annexe)
- ✓ **Finale Coupe U17** à 18h10 opposant FEYTIAT C.S contre LIMOGES FOOTBALL (Terrain principal)



PLANIFICATION DES FINALES JEUNES

Dimanche 31 mai 2026



CONSOLANTE U15 Terrain Roger COUDERC - Annexe 1 Vestiaires 3 et 4	COUPE U15 Terrain Roger COUDERC - Honneur Vestiaires 1 et 2	CONSOLANTE U17 Terrain Roger COUDERC - Annexe 1 Vestiaires 3 et 4	COUPE U17 Terrain Roger COUDERC - Honneur Vestiaires 1 et 2
11:45 — Arrivée des Officiels			
12:00 — Arrivée des Équipes			
13:15 — Début de la rencontre	13:00 — Arrivée des Équipes		
13:55 — Mi-Temps	14:15 — Début de la rencontre		
14:10 — Reprise de la rencontre	14:55 — Mi-Temps		
14:50 — Fin de la rencontre	15:10 — Reprise de la rencontre		
15:00 — Remise des récompenses	15:50 — Fin de la rencontre		
15:30 — Nettoyage des vestiaires	16:00 — Remise des récompenses		
15:55 — Mise à disposition des vestiaires	16:30 — Nettoyage des vestiaires	15:55 — Arrivée des Équipes	
	16:55 — Mise à disposition des vestiaires	17:10 — Début de la rencontre	16:55 — Arrivée des Équipes
		17:45 — Mi-Temps	18:10 — Début de la rencontre
		18:00 — Reprise de la rencontre	18:55 — Mi-Temps
		18:45 — Fin de la rencontre	19:10 — Reprise de la rencontre
		19:00 — Remise des récompenses	19:55 — Fin de la rencontre
			20:10 — Remise des récompenses

Téléphone : 05 87 75 72 59
Email principal : csfeytiat@yahoo.com

CLUB SPORTIF FEYTIAT
Stade Pierre LACORE - Route d'Eymoutiers
87220 FEYTIAT

N°affiliation: 520177

PROCHAINES REUNIONS AVEC LES CLUBS

Dans le cadre de la préparation de la prochaine saison sportive, **la commission jeunes** a le plaisir de convier l'ensemble des clubs concernés à une réunion de bilan de la saison 2025-2026 et d'échanges sur les perspectives de la saison 2026-2027.

✓ **Catégories U15 / U17**

Date : Mercredi 03 juin 2026
Horaire : 18h30
Lieu : Sièg social du District

✓ **Catégorie U18 Interdistricts**

Date : Vendredi 05 juin 2026
Horaire : 18h30
Format : Visioconférence (le lien de connexion sera communiqué ultérieurement)

FUTSAL U15-U17-U18

- La commission des Jeunes porte à la connaissance des clubs le tableau des classements après les 3 journées de futsal pour les catégories U15-U17 et U18 :

CLASSEMENT U15	
1	Beaune 2
2	Rilhac Rancon 1
3	St Junien 1
4	St Leonard 1
5	Feytiat 1
6	Lafarge Lges 1
7	FCC Oradour s:V. 1
8	Landouge/Aurence 1
9	Bessines ANF 1
10	GJ Pays de Nexon 1
11	Limoges Foot 1
12	U.S.E.Couzeix Ch. 1
13	Lafarge 2
14	Aixe 2
15	E. St Just/St Priest T. 1
16	Boisseuil 1
17	Verneuil 1
18	Fun 87 1
19	Nantiat/Compr. 1
20	E. Occ/Foot S/La Croi 1
21	Ambazac 1
22	Isle 1
23	Panazol Vigenal 1
24	FC Pays Arédien 1
25	Eymoutiers 1
26	Le Palais 1
27	St Leonard 2
28	Rochechouart 1
29	Bosmie 1
30	LAF 1

CLASSEMENT U17	
1	Isle 1
2	Rochechouart 1
3	Feytiat 1
4	Panazol Vigenal 1
5	Bessines ANF 1
6	Ambazac 1
7	Beaune 1
8	Rochechouart 2
9	Le Palais 1
10	E.Aixe/St Priest 1
11	Lafarge 1
12	St Léonard 1
13	Rilhac Rancon 1
14	USECC 1
15	Limoges ASPTT 1
16	Verneuil 2
17	St Junien 1
18	Fun 87 hl 1
19	GJ Gorre 1
20	Bosmie 1
21	GJFPPN 1
22	Fcco 1
23	Eymoutiers 1
24	Foot sud 1
25	FC Pays Arédien 1

CLASSEMENT U18	
1	ST PANTALEON AS
2	VEZERE ARDOISE JS
3	TULLE VITRAC
4	ASPO / ESA BRIVE
5	CONDAT S/ VIENNE
6	FUN 87 HL
7	GJ PAYS DE NEXON
8	ST JUNIEN
9	PAYS AREDIEN

INFORMATION FEUILLE DE MATCH

- Suite au mail officiel reçu de la F.F.F, le District informe ses clubs qu'il est important de renouveler leur mot de passe Footclub afin d'assurer la bonne transmission des compositions et des feuilles de match pour les prochaines rencontres.
- Penser à imprimer une feuille de match papier issue de Footclub en cas de dysfonctionnement de la FMI.

A compter du Mardi 09 Décembre 2025, toute F.M.I non informatisée sera amendée auprès des clubs d'un montant de 20€ ainsi que toute F.M.I transmise hors délai sera amendée d'un montant de 25€ (selon relevé de droit financier).

Le Président de séance
Alexandre VOISIN

Le secrétaire de séance
Jean-Lou WEBER

Procès-verbal validé par Christian PARTHONNAUD, Vice-Président